Photovoltaïque : 3 à 4 % de rentabilité-en

04/12/2019

Actus Agricoles

L'installation de panneaux photovoltaïques est un investissement amortissable sur vingt ans et dont la rentabilité escompté est de 3 à 4 %. Mais attention, l'agriculteur, porteur du projet, devra le construire de préférence sur un bâtiment et un terrain dont il est propriétaire. Céline Sibout, conseillère d'entreprise agricole et Baptiste Faveraux, juriste au cabinet Fiteco, vous disent tout et surtout les pièges à éviter, dans un article paru en novembre sur Wikiagri.

LIRE L'ARTICLE ICI.

source : https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/photovoltaique-3-a-4-de-rentabilite/